

Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Novembre 2024



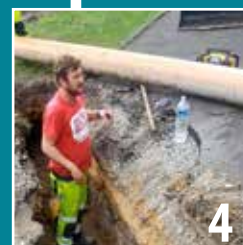
n°206

sommaire



COLIS DE NOËL

2



TRAVAUX

4



NATURE

6

ÉDITO

A Ittre, pour la première fois depuis l'an 2000, une majorité sortante est reconduite.

Pour la première fois depuis l'an 2006, un Bourgmestre restera en place deux législatures de suite.

Bien sûr, plusieurs coalitions étaient possibles mais la sagesse et surtout votre avis ont été pris en compte.

La majorité sortante EPI-MR a été plébiscitée et représente actuellement le souhait de 70% de la population.

Au sein du Conseil communal, cette majorité sera représentée par 14 conseillers sur 19.

Nous pouvons être heureux que notre élection communale se soit déroulée dans une bonne atmosphère entre les candidats et les groupes politiques.

Nous souhaitons aussi que les six prochaines années

permettent de voir un conseil communal constructif et participatif pour l'avenir d'Ittre.

Lors de l'installation du nouveau conseil communal, nous accueillerons deux conseillers supplémentaires puisque nous passerons de 17 à 19 conseillers.

Nous pouvons déjà dire (même s'il existe encore une incompatibilité à résoudre) que le renouvellement sera important tant en nombre qu'en âge.

Nous pourrions saluer aussi une présence féminine plus forte au sein du Conseil que lors de la dernière législature.

Au sein du Collège, l'équilibre était déjà réalisé et est bien entendu maintenu.

La majorité actuelle prépare les grands axes de la politique future de la commune et ceux-ci seront dévoilés lors de la note de politique générale et la présentation du Plan Stratégique Transversal.

Encore une fois merci pour votre participation nombreuse à ces élections, la bonne tenue de la campagne, le travail important de l'administration pour l'organisation de ces élections ainsi que la présence indispensable des assesseurs et des présidents de bureaux afin de garantir des élections démocratiques au sein de nos villages.

> Pour le Collège, Christian Fayt, Bourgmestre



SENIORS AT THE MOVIES



MONSIEUR AZNAVOUR
LE MARDI 10 DÉCEMBRE

Ticket: 10,95€
Séance dès 13h30

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS:

Commission des aînés
Arthur Deghorain: **0475 59 86 05**



COLIS AUX AÎNÉS

L'Administration communale d'Ittre procèdera à la distribution de colis de Noël dans les salles communales suivantes :

- **ITTRE** : le mercredi 18 décembre 2024 de 9h à 12h. Salle Planchette (arrière de l'administration communale)
- **HAUT-ITTRE** : le mercredi 18 décembre 2024 de 13h à 15h. Salle « Les Hauts du Ry-Ternel »
- **VIRGINAL** : le jeudi 19 décembre 2024 de 9h à 12h. Salle Polyvalente

En vue d'éviter tous problèmes lors de la distribution, les habitants de l'entité répondant aux critères suivants seront invités à retirer leur colis :

- **Les personnes ayant atteint l'âge de 65 ans**
- Les personnes porteuses de handicap ou invalides dès 66%, sur présentation préalable au Service Population, d'un document attestant leur handicap (**à REMETTRE pour le vendredi 13 décembre 2024 – date limite**).

Conscients des difficultés de déplacement de certaines personnes, la possibilité leur



est offerte de faire enlever leur colis par une tierce personne, moyennant une autorisation écrite, signée de leur main, ainsi que la présentation de la carte d'identité de l'ayant droit.

Le minibus communal Trans'Ittre est à votre disposition: 0473/51.33.95.

Sur invitation de notre CPAS, les personnes les plus démunies seront également invitées à retirer un colis dans leurs locaux.

Toutes les infos sur notre site internet et notre page Facebook ainsi qu'aux valves communales d'Ittre, Haut-Ittre, Virginal et Fauquez.



OÙ & QUAND ?

LE 11 DÉCEMBRE 2024

CINÉ 4
RUE DE SOIGNIES 4
1400 NIVELLES

19h30 : OUVERTURE DES PORTES
20h : PROJECTION
21h30 : PLACE AUX ÉCHANGES

+ D'INFOS ?

PRIX : 5€

RÉSERVATION VIA
WWW.CINE4.BE

PAIEMENT SUR PLACE
OU VIA LE SITE

INFOR
JEUNES
BRABANT WALLON



TKT (T'inquiète)

Infor Jeunes Brabant Wallon a le plaisir d'annoncer la projection du film **TKT (T'inquiète)**, réalisé par Solange Cicurel, qui aborde la problématique du cyberharcèlement et ses conséquences.

Cet événement se tiendra **le 11 décembre au Ciné4 de Nivelles** (4, Rue de Soignies), avec une ouverture des portes à partir de 19h30.

La projection du film débutera à 20h.

Ce film s'adresse aux jeunes de 12 ans et plus, ainsi qu'à leurs parents, enseignants et aux professionnels de la jeunesse, avec un contenu spécialement conçu pour favoriser le dialogue et la réflexion.

Après la projection, un temps d'échange sera dédié aux discussions et réflexions autour du film.

Tarif : 5€ par entrée.

Les places sont limitées et peuvent être

réservées directement sur le site du Ciné4 www.cine4.be ou directement sur place.

À PROPOS DU FILM :

TKT (T'inquiète) raconte l'histoire d'Emma, une adolescente de 16 ans, admise en soins intensifs après un incident mystérieux.

Bien qu'elle soit consciente de son environnement, elle est incapable de communiquer.

Pour comprendre ce qui lui est arrivé, Emma doit enquêter sur son passé et démêler le mystère de son hospitalisation.

INFOS PRATIQUES

TKT (T'inquiète) :

<https://www.tkt-seancecollaires.be/>

Infor Jeunes Brabant wallon :

www.ijbw.be





Venez rencontrer *Saint Nicolas* dans les commerces ittirois

Le 30 novembre 2024 de 9h30 à 17h30

Chez les commerçants suivants:
The Fresh Market, Cowork'ittre,
Chocolats Champagne, Ferme de
la Motte, ...

INFOS / INSCRIPTIONS SUR WWW.ITTRE.BE

A l'initiative de l'échevinat de l'économie avec le soutien du collège communal



PLACE AUX ENFANTS

Ce samedi 19 octobre, les enfants participants ont pu vivre une expérience citoyenne en allant découvrir les activités exercées par nos associations, commerçants et entrepreneurs locaux.

Ils sont ainsi partis en direction de Nivelles afin de visiter l'**atelier de la Brioche d'Or** où ils ont pu poser des questions sur le métier et les préparations tout en dégustant des bons croissants et des pains aux chocolats.

Ensuite, ils ont été accueillis par trois membres des **ruchers réunis d'Ittre** qui leurs ont fait découvrir l'univers des abeilles à travers leur partage de

connaissances, une dégustation du miel et la visite des ruches qui sont situées à l'Espace Bauthier.

Les enfants ont également été au manège de la **Cravache d'Or** et ils en ont appris davantage sur les métiers en lien avec le monde équestre.

Enfin, ils sont partis tout droit vers la **Ferme du Ternia** où ils ont pu visiter leur poulailler mobile, nourrir les poules et ramasser leurs œufs.

C'était une journée riche en apprentissages et en partages.

Un grand merci aux partenaires et aux enfants qui ont fait de cette journée un véritable succès.



DIFFICULTÉS SCOLAIRES ?



Connaissez-vous le service de Soutien à la Réussite Scolaire?

Ce service aux élèves, qui a pour objectif de permettre aux étudiants de palier à des difficultés qu'ils pourraient éprouver dans l'une ou l'autre matière au sein de leur parcours scolaire, connaît un franc succès auprès des étudiants de notre commune, qu'ils soient en secondaire ou à l'école primaire.

Organisé depuis 2004 par l'Administration Communale, ce service s'adresse à tous les élèves domiciliés ou scolarisés dans la commune. Il offre aux étudiants la possibilité d'obtenir une aide personnalisée et individuelle dans tous les cours de base.

La participation aux frais demandée aux parents permet l'accès des cours à tous.

N'hésitez pas à vous renseigner au sujet du service de Soutien à la Réussite Scolaire, soit en consultant le document d'information/règlement sur le site internet communal, soit en téléphonant au service:
Tél: 067/ 77.27.88, soit en nous adressant un mail: serviceextrascolaire@ittre.be





LES TRAVAUX DU MOIS D'OCTOBRE EN IMAGES



Remise en ordre de l'ILA du CPAS
rue du Bois de la Houssière



Remplacement de la toiture de l'annexe
du Patro de Virginal



Raccordement aux égouts du nouveau
bâtiment de l'Administration communale
et du CPAS



Nettoyage des voiries (filets d'eau) dans toute la commune



Carrelage des sanitaires extérieurs
à l'école communale d'Ittre



Élections: Montage et démontage des bureaux de vote
à Ittre, Haut-Ittre et Virginal.



SURVEILLANT HABILITÉ - RECRUTEMENT

La commune d'Ittre cherche à recruter des surveillants habilités pour assurer la sécurité aux abords des écoles et lors des traversées piétonnes. Le surveillant habilité est responsable de l'arrêt de la circulation pour garantir que les piétons puissent traverser en toute sécurité. Il a le pouvoir d'interrompre la circulation afin de permettre aux groupes d'enfants de traverser, et peut également interdire ces traversées tant que les conditions de sécurité ne sont pas adéquates.

QUI PEUT LE DEVENIR ?

Un bénévole : Dès lors que la personne est âgée de 18 ans au moins et qu'elle est en possession de son certificat de bonne vie et mœurs. Il peut s'agir de parents, grands-parents, pensionnés, étudiants, de personnes disposant de temps libre, etc.

Une personne en condition ALE (pour plus des renseignements les mercredis par tél. au 067/64 90 79):

- Si vous avez + de 45 ans : avoir 6 mois de chômage complet indemnisé
- Si vous avez – de 45 ans : avoir 2 ans de chômage complet indemnisé
- Percevoir un revenu d'intégration social

Critères supplémentaires :

- Avoir des aptitudes relationnelles et de communication
- Avoir un aspect soigné / une bonne présentation générale ;
- Réagir avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain ;
- Avoir le sens civique / Respecter les autres ;
- Respecter les devoirs et les procédures ;
- Faire preuve de flexibilité horaire ;
- Habiter dans l'entité d'Ittre ou à proximité

HORAIRE DE TRAVAIL ?

2 heures par jour en période scolaire (lundi-vendredi 7h45 – 8h45 et 15h00 – 16h00) ainsi que lors de festivités (de manière occasionnelle)

DÉPÔT DES CANDIDATURES ?

Le dossier de candidature sera composé d'un curriculum vitae détaillé et d'un extrait de casier judiciaire (daté de moins de trois mois).

INTÉRESSÉ(E) ?

La candidature complète est à adresser, au plus tard, pour le 20 novembre 2024, par courriel : secretariat@ittre.be ou par simple lettre : À l'attention du Collège communal, Rue de la Planchette, 2 - 1460 Ittre

Pour plus de renseignements pour pouvez téléphoner au : 067/79.43.42

Toute candidature reçue au-delà du 20 novembre 2024 et/ou ne répondant pas aux conditions sera considérée comme irrecevable. En transmettant votre candidature et les documents annexes sollicités, vous acceptez expressément le stockage et l'utilisation de vos données à caractère personnel par la Commune d'Ittre. Ces informations seront utilisées de façon sécurisée, conformément au RGPD, et uniquement aux fins de la procédure de recrutement concernée.



PACTE DE MAJORITÉ

EPI (Ensemble pour Ittre) et le MR ont décidé de poursuivre leur collaboration afin de finaliser les différents projets en cours, de répondre aux attentes de la population en matière de maintien de la ruralité, de la mobilité, d'accentuer l'offre pour la petite enfance et le logement pour nos jeunes.

Le Pacte de majorité signé par l'ensemble des conseillers des deux groupes a été déposé le lundi 21 octobre dernier dans les mains de la Directrice générale.

Les Echevinats ont été attribués ainsi que les compétences afin de préparer dès maintenant la prochaine législature. Nous sommes heureux de vous les communiquer.

CHRISTIAN FAYT (EPI) : BOURGMESTRE

- Affaires générales-Personnel
- Population – Etat civil
- Sécurité- Fêtes locales
- Culture-Tourisme-Patrimoine
- Information -Communication
- Aînés- Solidarité
- Supra communal

Contact: +32 473 78 32 68 - c.fayt@ittre.be

PASCAL HENRY (MR) : 1ER ECHEVIN

- Urbanisme – Aménagement du territoire
- Logement – Régie foncière
- Economie – PME – Emploi
- Commerce – Commerce équitable - Marchés
- Activités patriotiques
- Nouvelles technologies
- Bien-être animal

Contact: +32 471 91 01 61 - p.henry@ittre.be

FABIENNE MOLLAERT (EPI) : 2ÈME ECHEVINE

- Mobilité
- Energie
- Environnement et transition écologique
- Participation – Budget participatif

Contact: +32 474 23 12 64 - f.mollaert@ittre.be

LINDSAY GOREZ (MR) : 3ÈME ECHEVINE

- Sports – R.C.A.
- Enseignement
- Budget – Finances – Marchés publics
- Cultes

Contact: +32 496 34 50 63 - l.gorez@ittre.be

JACQUES WAUTIER (EPI) : 4ÈME ECHEVIN

- Travaux
- Ruralité – Sentiers
- Agriculture

Contact: +32 470 37 09 30 - j.wautier@ittre.be

FRANÇOISE PEETERBROECK (EPI) : PRÉSIDENTE CPAS

- C.P.A.S. – Affaires sociales – P.C.S.
- Petite enfance
- Extra-scolaire
- Jeunesse
- Assuétudes – Santé
- Egalité des chances et des genres

Contact: +32 476 98 20 61 - f.peeterbroeck@ittre.be

LES CONSEILLERS COMMUNAUX SONT :

- EPI : Arthur Deghormain, Paul Pierson, Nicolas Dufermont, Virginie Fontaine et Shanon Bontet.
- MR : Pierre Claes, Nadine Lambert et Fabienne Detry.



A l'occasion de la journée internationale contre les violences faites aux femmes

La zone de police Ouest Brabant wallon
Les communes d'Ittre, Braine-le-Château, Rebecq et Tubize

&
L'Art Qui Show
présentent

LES FEMMES DE BARBE-BLEUE

La pièce de théâtre sera suivie d'une
conférence/débat

Lundi 25 novembre 2024 à 19h00
Théâtre de La Valette à Ittre



PAF: 15 €

RÉSERVATIONS: WWW.ARTQUISHOW.COM

Les bénéfices du spectacle seront reversés à l'association "Ni coups, ni injures"

UNE PIÈCE DE THÉÂTRE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

« La violence à l'égard des femmes constitue une violation des droits de la personne humaine.

Elle est aussi une conséquence de la discrimination à leur égard, aussi bien dans la loi que dans la pratique, ainsi que des inégalités persistantes entre hommes et femmes.

Cette violence a des répercussions sur les objectifs de progrès, tels que l'éradication de la pauvreté, la paix et la sécurité ou encore la lutte contre le VIH/Sida. Cependant, la violence à l'égard des femmes et des filles n'est pas inévitable. La prévention est tout aussi possible qu'essentielle.

Depuis 1981, celles et ceux qui défendent les droits des femmes à travers le monde organisaient chaque année, à la date du 25 novembre, une journée de lutte contre la violence sexiste à la mémoire des trois sœurs Patria, Minerva et María Tereza Mirabal, des opposantes politiques brutalement assassinées en République dominicaine, le 25 novembre 1960, sur les ordres du dirigeant de l'époque, Rafael Trujillo (1930-1961).

En 1999, par sa résolution A/RES/54/134, l'Assemblée générale a proclamé le 25 novembre Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et a invité les gouvernements, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales à organiser, ce jour-là, des activités destinées à sensibiliser l'opinion publique au problème de la violence à l'égard des femmes.» (site internet des Nations Unies)

L'Ouest du Brabant Wallon se mobilise à l'occasion de la journée internationale de la violence faite aux femmes. La Zone de Police Ouest du Brabant et les communes d'Ittre, Rebecq, Tubize et Braine-le-Château vous convient à une représentation suivie d'une conférence/débat sur le sujet.

Réservez la date du 25 novembre prochain afin d'assister à cette représentation, mise en scène par «L'Art qui Show», qui ne vous laissera pas indifférent.

Informations complémentaires: www.ittre.be



BALADE À LA DÉCOUVERTE DES CHAMPIGNONS

Plus de 80 personnes ont participé, grand succès donc pour cette balade à la découverte des champignons des Bois. Notre Guide Céline Deléglise du cercle des Naturalistes de Belgique a instruit petits, qui étaient nombreux, et grands, sur ces êtres vivants à part du monde animal et végétal.

Beaucoup de monde montrait les spécimens dans le Bois des Nones à Madame de L'Eglise pour qu'elle les identifie.



DISTRIBUTION d'arbres, de plants indigènes et de petits fruitiers

SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024
de 9h à 12h00

Parking du Centre à 1460 Virginal
Avec la présence des guides composteurs
(initiation au compostage)

PLANTATION D'UN CHÊNE

par les parents dont l'enfant est né dans l'année

DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024
Les parents concernés seront invités personnellement par courrier

INFOS:
067/79.43.49 - 0470/37.09.30 - mj.arias@ittre.be

Editeur Responsable: Collège Communal d'Ittre - rue de la Planchette, 2 - 1460 Ittre

YES WE PLANT BIO DIVER CITE Wallonie



R.C.A. SPORT'ITTRE

DES CHÈQUES SPORT DE 30 € POUR LES 4-18 ANS

Le Collège Communal a décidé de réitérer l'octroi des chèques sport pour les jeunes de 4 à 18 ans. Soucieux de promouvoir le sport et d'encourager les jeunes à pratiquer une activité sportive sur le territoire de la commune, le Collège octroiera des chèques sport d'une valeur de 30 € pour les jeunes âgés de 4 à 18 ans pour cette saison 2024-2025. Cette aide pourra être obtenue si le jeune est domicilié à Ittre et s'il est en ordre de cotisation pour cette saison au sein d'un club ittrois.

Retrouvez toutes les informations nécessaires sur www.sport-ittre.be

PADEL MÊME EN HIVER !

Les beaux jours sont derrière nous mais nos terrains de padel restent ouverts toute l'année au complexe sportif de Virginal.

Tarif : 36€/séance d'1h30.

Nos terrains sont ouverts 7 jours sur 7 de 8h30 à 22h.

Retrouvez toutes les informations pour réserver (très facilement via



l'application Playtomic) nos terrains sur www.sport-ittre.be

Vous voulez vous y mettre et vous cherchez des partenaires ? Sachez que Sport Ittre a créé un groupe Whatsapp pour permettre à ses membres padel de trouver plus facilement des partenaires pour organiser des rencontres sur ses terrains. Si vous souhaitez le rejoindre, il vous suffit d'envoyer un e-mail sur l'adresse sportittre@ittre.be en mentionnant votre numéro de GSM.

VACANCES DE NOËL : STAGES DE KARATÉ ET DE FUTSAL

Durant les vacances de Noël, le hall omnisport de Virginal accueillera des stages pour enfants. Une semaine de karaté (du lundi 23/12 au vendredi 27/12 sauf mercredi 25/12) sera organisée par le Kyojin Deai Furuhashi et une semaine de futsal (du lundi 30/12 au vendredi 3/01 sauf mercredi 1/01) sera organisée par le MFC Futsal Academy.



Retrouvez plus d'informations sur notre site web: www.sport-ittre.be.



OFFREZ UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS !

Vous voulez vous débarrasser de certains vêtements, des jouets qui ne sont plus utilisés par vos enfants, de vos chaises mais vous savez très bien qu'ils pourraient faire le bonheur de quelqu'un ? Venez les déposer à «la donnerie» ou dans l'espace récup du Recyparc de Virginal.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE D'ITTRE vous annonce la prochaine édition de :



« LA DONNERIE »
Samedi 21 décembre 2024
Salle Polyvalente de Virginal
Dépôt le vendredi 20/12 de 16h à 19h
Dons le samedi 21/12 de 13h à 15h

Copyright © Inbw - Recyparc de Virginal - 1400m²

QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE UNE DONNERIE ET UN ESPACE RÉCUP ?

Une donnerie, est le lieu où l'on peut faire don d'objets utiles, en bon état, dont on n'a plus l'usage, pour en faire profiter directement quelqu'un d'autre. La commune en organise 4 par an, en alternance entre la salle Planchette d'Ittre et la salle polyvalente de Virginal. Les dons sont attendus le vendredi et les personnes peuvent venir prendre possession des objets qui les intéressent dès le lendemain.

Un espace récup' est un endroit spécifiquement affecté à la collecte de biens réutilisables : meubles, vaisselle, articles de décoration, outils, articles pour bébés, jouets, vélos, ... en sein des recyparcs. Les dons sont rassemblés, triés, nettoyés, étiquetés et testés par le partenaire d'Inbw, la ressourcerie Restor, puis revendus à petits prix dans leurs magasins de seconde main de Genappe et Tubize.

Tant pour la donnerie que pour l'espace récup, les objets doivent être en « bon état », c'est-à-dire non cassés, tachés, déchirés ou abîmés. En résumé, ils doivent être dans un état leur permettant d'être réutilisés tels quels dans une filière de réemploi.



Le coût de la gestion des déchets augmente légèrement.

Explications

déchets ménagers et assimilés **+/-500 kg** par habitant par an

Services assurés pour ce montant :

- Collecte des déchets porte-à-porte (résiduels, organiques, papiers/cartons, PMC)
- Bulles à verre & points d'apports volontaires
- Traitement & recyclage des déchets
- Gestion des recyparcs

Coût moyen : **1,20 €** par habitant/semaine

DES COÛTS EN CONSTANTE HAUSSE : 22 % EN 3 ANS

Nos efforts collectifs ont permis de réaliser des avancées significatives dans la gestion des déchets. Cependant, les coûts ont augmenté de **22 % entre 2021 et 2023**. Au-delà de l'incontournable inflation marquée de ces dernières années, **plusieurs facteurs** expliquent également cette augmentation :

- Quantité de déchets stables**
Chaque habitant produit en moyenne un peu moins de **500 kg** de déchets par an, un chiffre en légère baisse de 5 % depuis 2015. Même si nous trions davantage, le volume global de déchets demeure quasiment inchangé.
- Plus de recyclage entraîne plus de coûts**
Aujourd'hui, nous gérons plus de **25 types de déchets** différents, contre quelques-uns il y a 30 ans. Ce progrès environnemental engendre toutefois des **coûts supplémentaires** liés au tri, au transport, au traitement et au recyclage.
- Des normes environnementales renforcées**
Les réglementations plus strictes nécessitent des **investissements** pour s'y conformer et garantir une **gestion responsable** de nos déchets.

CE QUE CELA SIGNIFIE POUR LES COMMUNES ?

Une augmentation modérée
En 2025, le montant moyen facturé par Inbw aux communes augmentera en moyenne de 5,58 €/hab/an. Il passera de 62,61 € à 68,19 €/hab/an (soit 1,31 €/hab/semaine).

NOS MESURES POUR LIMITER L'IMPACT SUR VOTRE BUDGET

Pour maîtriser cette hausse, Inbw a déjà pris des initiatives concrètes :

- ✓ Réduction de la fréquence des collectes de déchets résiduels, ayant permis d'éviter une augmentation de 10 € par habitant et par an.
- ✓ Développement des espaces récup dans les recyparcs pour encourager la réutilisation.
- ✓ Mise en place du contrôle d'accès des recyparcs dès 2025 visant à mieux répartir les coûts de gestion des déchets et promouvoir une utilisation équitable des services (principe du pollueur-payeur).
- ✓ ...

En savoir plus sur le coût-vérité et la taxe déchet :



QUELS OBJETS PEUVENT ÊTRE DÉPOSÉS À LA DONNERIE ?

Tout ce qui peut servir à d'autres : vêtements, jeux, vaisselle, articles ménagers, outils, matériel de puériculture, bibelots, livres, sac à dos, mobilier, ...

QUELS OBJETS PEUVENT ÊTRE DÉPOSÉS DANS UN ESPACE RÉCUP ?

Comme pour la donnerie, tout ce qui peut servir à d'autres mais avec quelques exceptions :

QUE NE PEUT-ON PAS DÉPOSER DANS LES ESPACES RÉCUP ?

- Canapés et fauteuils griffés ou déchirés.
- Meubles démontés.
- Objets abîmés, incomplets ou dépareillés.

- Vaisselle banale en moins de 4 exemplaires
- Bouteilles, flacons et bocaux en verre.
- K7 vidéo ou audio, CD et DVD.
- Revues et encyclopédies.
- Cosmétiques, aliments.
- Appareils au gaz.
- Sièges bébés ne répondant plus aux normes de sécurité.
- Matériaux de construction (hors bois massif et panneaux complets).
- Vêtements
- Objets électriques (à déposer dans les DEEE – Déchets d'équipement électrique et électronique)

Une belle manière de promouvoir la récupération et la réutilisation d'objets divers !



AVIS À LA POPULATION

Conformément au Chapitre II du Titre III du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation consacré aux funérailles et sépultures, la commune, doit dans le cadre d'une gestion du cimetière communal de Haut-Ittre, répertorier les gestionnaires de chaque concession. Les citoyens sont invités à communiquer les nouveaux

ayants droit en se manifestant:

- soit en complétant le formulaire en ligne sur le site de la commune:
www.ittre.be ou via ce QR-CODE:
- soit par téléphone au **067/79.43.25**,
- soit par mail via
population@ittre.be

Nous vous remercions d'avance



FAIRE PARTIE DE L'ÉQUIPE ?

Le service de «Soutien à la réussite scolaire» recherche des professeurs de primaire et de secondaire afin d'étoffer l'équipe de professeurs. Ce service a pour but d'aider les élèves/étudiants en leur offrant, à tarif réduit, des «cours particuliers» dans les matières qui leur pose des difficultés. Les interventions sont défrayées au tarif légal.

Intéressé-e-s ou envie d'en savoir plus?

mail: serviceextrascolaire@ittre.be

tél: 067/79.43.38



LA COMMUNE RECRUTE:

- **UN JURISTE (H/F/X) À TEMPS PLEIN**

Détails et conditions en scannant ce QR-CODE ou sur le site **www.ittre.be**



- **UN EMPLOYÉ D'ADMINISTRATION TECHNIQUE POUR LE SERVICE URBANISME, CDD EN REMPLACEMENT, À TEMPS PLEIN (H/F/X)**

Détails et conditions en scannant ce QR-CODE ou sur le site **www.ittre.be**



N'hésitez pas à consulter le

E-GUICHET,

disponible 24h/24 et 7j/7.

Il vous permet de demander le document dont vous avez besoin en ligne et ce, en quelques clics seulement et de manière sécurisée.

Vous pouvez obtenir des documents tels qu'une composition de ménage, un acte de naissance ou encore un extrait de casier judiciaire.



ÉTAT CIVIL : du 24/09/2024 au 28/10/2024

Suite à l'entrée en vigueur de la loi européenne sur la protection de la vie privée et du règlement général sur la protection des données (RGPD), les listes des naissances et des mariages ne pourront plus paraître dans le bulletin communal sans le consentement préalable et explicite des personnes concernées.

Sachant que la population apprécie être informée de ces heureux événements, il sera dorénavant demandé aux parents des nouveaux-nés ou aux futurs époux de marquer leur accord pour la publication de l'information relative à la naissance ou au mariage.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au **067/79.43.25** ou via **population@ittre.be**.

NAISSANCES

GUEDICH LOUIS né le 07/10/2024

MARIAGES

BRANCHE BASTIEN ET GOOVAERTS TIFFANY
le 05/10/2024

SOETEMAN CORNEILLE ET SABINE BOURGOING
le 19/10/2024

DÉCÈS

VAN LOOCK BENOIT (26/08/1941 – 06/07/2024)

MAL MARIE (30/09/1928 – 08/07/2024)

PAGNEAU GINETTE (23/04/1951 – 16/07/2024)

VAN IMPE LUCIEN (26/11/1926 – 24/09/2024)

DENIE JACQUELINE (25/02/1936 – 26/09/2024)

MASQUELIER DENISE (17/09/1925 – 03/10/2024)

DE ROISSART JACQUELINE (03/08/1926 – 08/10/2024)

LAMBERT JEAN (06/02/1940 – 08/10/2024)

STACHE JACQUES (27/09/1939 – 09/10/2024)

LARSIMONT BERTHE (23/12/1923 – 14/10/2024)

CHERON JOSETTE (24/10/1926 – 15/10/2024)

BLANCHE ROSE (09/01/1936 – 18/10/2024)

VANDERSTRAETEN MAXIMILIEN (06/12/1950 – 18/10/2024)

ALLETTO ANNA (28/10/1944 – 25/10/2024)

BIEBUYCK FRANÇOIS (09/06/1955 – 26/10/2024)



LE COLLÈGE COMMUNAL D'ITTRE

Christian FAYT, BOURGMESTRE
0473/78 32 68 - c.fayt@ittre.be

Pascal HENRY, 1^{ER} ÉCHEVIN
0471/91 01 61 - p.henry@ittre.be

Fabienne MOLLART, 2^{ÈME} ÉCHEVINE
0474/23 12 64 - f.mollaert@ittre.be

Lindsay GOREZ, 3^{ÈME} ÉCHEVINE
0496/34 50 63 - l.gorez@ittre.be

Jacques WAUTIER, 4^{ÈME} ÉCHEVIN
0470/37 09 30 - j.wautier@ittre.be

Françoise PEETERBROECK,
Présidente du CPAS
0476/98 20 61 - f.peeterbroeck@ittre.be

Carole SPAUTE, Directrice générale

PROCHAINS CONSEILS COMMUNAUX :

12 NOVEMBRE 2024 à 19h00

2 DÉCEMBRE 2024 à 19h00

SALLE PLANCHETTE
RUE PLANCHETTE, 6 - ITTRE

Bulletin d'Informations Communales

Éditeur responsable : **Le Collège communal**

Coordination et mise en page : **Frédérique Joris**

Impression : **Rossel**